



## COMITE DIRECTEUR

25 novembre - Paris

---

**Présents:** Daniel ALBERTIN, Adrien ARJONA, Jacques BELLET, Vincent BLANCHET, Jean-Pierre BOLLE, Françoise BOUVIER, Josette CASTEX, Jean-Jacques DAWIDOWICZ, François FOURREAU, Isabelle KOELSCH, Jean-Louis LLOUQUET, Henri LUBRANO, Fanny MAILLET, Philippe NICOLINO, Moussa OUEDRAOGO, Maurice PYTKIEWICZ, François WURMSER

**Excusés:** Michel BONZOMS, Mathilde BOUVIER, Géraldine DENAT, Janick DEPRINCE, Cécile FILLON, Claude KIRGIS, Chantal LAMY, Yann LASNIER, Muriel LEFEBVRE HAENTZLER, Barthelemy PELLETIER, Bérengère PORTAL

**Invité :** Sylvain PREHU

\*\*\*\*\*

La Présidente accueille les membres du Comité Directeur. Elle explique que cette réunion a été déplacée dans les locaux de l'ERLL IDF car la FLL tient en même temps son CA. Les administrateurs de la FLL nous rejoindront pour le déjeuner.

Elle excuse les dirigeants empêchés. Elle accueille Jacques BELLET, Président de l'URSLL Occitanie. Elle explique que tous les Présidents d'URSLL sont invités au Comité Directeur, ceux des régions IDF et AURA se sont excusés.

### **I/ Information et communication de la Présidente, du Secrétaire Général et du Trésorier**

Une délégation commune FLL/UNSLL, composée d'Yves BLEIN, Françoise BOUVIER, Vincent SEGUELA et Philippe NICOLINO a été reçue par Bruno GARES, conseiller de la Ministre des sports en présence de Valérie BERGER AUMONT du DSB1.

Les points suivants ont été évoqués :

- Formations initiales : réforme métiers du sport BTS du sport, porosité des diplômés STAPS et JS.
- Importance du sport santé et du sport bien-être : mise en place de maisons du bien-être et des sports, espaces d'emploi d'anciens sportifs et de travail des CAS.
- Aides de notre ministère de tutelle :  
Cadre d'Etat, contexte - 438 postes MS  
CNDS et CO, système d'appels à projet  
Une baisse de 7% des CO.
- Les jeux numériques comme accroche, levier, pour le sport.

Ce rendez-vous s'est réalisé dans une ambiance sympathique.

Elle rend compte de son activité au CNOSF. Un congrès est programmé le 5 décembre prochain au sujet de la gouvernance du sport en France. Le Ministère s'engage sur le même type de réflexion. Ce travail s'inscrit dans le cadre de la réflexion plus générale CAP 2022, dont l'objectif est la réforme des services de l'Etat pour une meilleure performance.

A ce jour, la place des fédérations affinitaires dans ces dispositifs de réflexion reste marginale.

La Présidente rend compte du déroulement du Congrès qui s'est déroulé dans une excellente ambiance. Le thème "la FLL en 2032" a permis d'engager une réflexion qui se poursuivra pendant 2 ans, afin d'aboutir sur l'avenir de la fédération et de son mode de structuration juridique et statutaire. Un Congrès extraordinaire sera convoqué dans 2 ans. Cette réflexion devra aussi aboutir à la rénovation du projet éducatif. Elle constate que six administrateurs du réseau de l'UNSLLE siègent au CA de la FLL.

Il a aussi été évoqué la place du mouvement Léo Lagrange dans le cadre de la dynamique JO 2024.

Elle rend compte des activités d'ID Orizon, la plateforme interfédérale dans laquelle siège l'UNSLLE. Plusieurs petits déjeuners ont été organisés sur différents thèmes. L'UNSLLE en a organisé un sur la question du sport en prison.

La Présidente évoque la situation du Chindaï au sein de l'UNSLLE. Elle rappelle les décisions conservatoires prises courant septembre. Une réunion est programmée fin novembre avec des responsables du Chindaï. L'UNSLLE abordera cette réunion dans un esprit de conciliation.

Jacques BELLET Président de l'URSLL Occitanie demande la parole à ce sujet. Il expose son avis.

La Présidente relève des erreurs dans les propos tenus par Jacques BELLET : Philippe NICOLINO n'a pas participé à l'Assemblée générale du club de chindaï d'Argelès

Les activités des CNA sont de la responsabilité de l'UNSLLE et non des URSLL, ceci est donc valable pour la Commission Nationale Chindaï.

Au regard du point de vue exprimé par Jacques BELLET, elle explique qu'il y a bien des problèmes de communication et de relations interpersonnelles. Elle invite tout à chacun à s'en tenir au fait, la Commission ad hoc chargée de cette question devant poursuivre son travail.

François FOURREAU demande la parole sur un autre sujet. Il informe les membres du Comité Directeur des axes forts de réflexion concernant la gouvernance du sport, dans un sens de plus d'autonomie des fédérations sportives, du recentrage des moyens de l'Etat sur les questions régaliennes, et de la baisse des moyens, subvention et cadres d'Etat.

Ce point étant épuisé, la Présidente poursuit l'ordre du jour.

## **II - Approbation du compte-rendu du Comité Directeur du 23 septembre 2017**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

## **III - Point financier**

Cf. rapport n°1

*Le rapport est adopté à l'unanimité*

#### **IV - Point Commissions Nationales d'Activités, EUROCUP et Coupe de France de Monocycle**

➤ **CNFA**

Fanny MAILLET présente le rapport du CNFA, envoyé avant la séance. Elle insiste sur la difficulté d'obtenir des terrains, notamment sur Paris, et sur la question délicate de l'organisation de l'arbitrage.

Daniel ALBERTIN présente le rapport bilan, envoyé avant la séance, de l'Eurocup 2017 à Saint Médard en Jalles. Il remercie les organisateurs et notamment Thomas URBAN, pour l'ensemble de sa contribution et notamment son rôle d'interprète pour les discussions en anglais. Le Directeur adjoint informe les membres du Comité Directeur d'un déficit financier probable.

➤ **CNM**

François WURMSER commente le rapport de la CNM, envoyé avant la séance. Il relève comme pour le footy, la difficulté de recruter des bénévoles plus âgés et expérimentés. Il expose le bilan de la CFM, qui a accueilli beaucoup de jeunes et d'enfants. Il estime que la CNM commence à recueillir les fruits de la structuration de la discipline, notamment avec la création de comités techniques.

L'Assemblée Générale des clubs de monocycle s'est déroulée pendant la CFM, ce qui a permis de renouveler des membres de la CNM.

Vincent BLANCHET tient à préciser la contribution essentielle des Cadres d'Etat dans la structuration de la discipline. Ils sont précieux par leur expertise professionnelle, ainsi que dans les relations avec les partenaires publiques.

➤ **CNC**

Le Directeur explique que bien qu'il n'y ait pas de rapport concernant cette discipline, la CNC a conduit un certain nombre d'actions, notamment en direction des publics vulnérables, les scolaires en difficulté, et dans le champ de la formation.

#### **V - Point Comité Sport Santé**

Le Comité Sport Santé ne s'est pas réuni depuis le dernier Comité Directeur. Le Médecin Fédéral insiste sur le recrutement de volontaires pour siéger au sein des organes disciplinaires antidopage. Il explique le travail réalisé dans le cadre de la rédaction des règlements et du carnet sport santé.

Il reste inquiet concernant la place de l'UNSLI dans les instances médicales du CNOSF et du Ministère des sports.

Il évoque la question du nouveau décret concernant le certificat médical.

## **VI - Point structuration territoriale (cf. rapport Conférence des Présidents)**

Le Vice-Président délégué rappelle que la structuration régionale est maintenant largement réalisée. La région Bretagne sera remise en route début 2018 éventuellement rattachée à la région des Pays de la Loire.

## **VII - Etude des rapports**

### **Rapport 1 : budget prévisionnel 2018 (JJD/SP)**

Le Trésorier et le Directeur adjoint commentent le diaporama projeté en séance. L'élaboration du budget prévisionnel est un exercice très compliqué en raison de la perte des activités réalisées avec PREFACE et d'autres baisses de moyens.

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Rapport 2 : statuts et règlement intérieur (VB/PN/SP)**

Le Vice-Président délégué commente le diaporama projeté en séance. Il insiste sur la mise en conformité des statuts et du règlement intérieur de l'UNSLI avec le Code du sport. Il explique que le groupe de travail a aussi pris en compte les questions liées à la structuration territoriale, par exemple avec la création de la conférence des Présidents.

Il remercie chaleureusement Maurice PYTKIEWICZ du travail qu'il a fourni concernant la rédaction des projets de statuts et de règlement intérieur.

*Le rapport est adopté à l'unanimité*

### **Rapport 3 : mise en place de la conférence des Présidents de régions (FB/VB/PN)**

Le Vice-Président délégué intègre ce rapport dans sa présentation générale des statuts concernés par le rapport n°2.

*Ce rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Rapport 5 : composition des commissions d'activités (FB/PN)**

Le Secrétaire Général donne la composition des CNA réactualisées.

*Ce rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Rapport 6 : composition des commissions statutaires (Instances antidopage) (JLL/CV)**

La Présidente procède à la vérification de la composition des commissions susnommées.

*Le rapport est adopté à l'unanimité.*

### **Rapport 4 : projet fédéral, étude du projet stratégique de l'UNSLI (FB/PN)**

Les travaux de la séquence participative seront regroupés dans un document de synthèse qui sera ensuite transmis aux dirigeants et exploité au prochain Comité Directeur. Les membres du Comité Directeur sont répartis en 3 groupes, afin de travailler à la définition des priorités pour le mandat.

### **Rapport 9 : communication/Présentation de la réorganisation de la direction de l'UNSL (FB/PN)**

A la demande de la Présidente, le Directeur commente le diaporama exposé en séance. Le but de cette réorganisation correspond à l'orientation n°5, rendre plus efficiente notre organisation. La création d'une DTN permettra de recentrer une partie du temps de travail du Directeur sur le développement de l'UNSL avec la création d'une cellule « formation innovation recherche ».

### **Rapport 10 : entrée de l'UNSL au sein du CA de la FFV au titre de membre agréé (FB/MC)**

La Présidente rappelle l'historique du rapprochement entre l'UNSL et la FFV dans le cadre du Plan Citoyens du Sport. Les actions conduites en commun sont reconnues comme exemplaires par le Ministère des Sports. Cela est dû à la convergence de nos approches et de nos valeurs.

La FFV a proposé de reconnaître l'UNSL comme organisme reconnu au sein de leur fédération et de devenir membre de leur Comité Directeur.

*Le rapport est adopté à l'unanimité, la Présidente est mandatée pour procéder à cette affiliation.*

### **VIII - Question diverse**

Question de Jacques Bellet concernant le rôle des URSL et leur rapport avec l'UNSL : cette question a été traitée dans les rapports 2 et 3.

**L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente clôture la séance à 17h.**